

Fondation ACOLEA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes France
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Fondation ACOLEA
12 - 14 rue de Montbrillant
69003 Lyon

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation ACOLEA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

La note « Règles et principes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables spécifiques au secteur social et médico-social.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports moral et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 19 juin 2025

Le commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Pierre PEGAZ-FIORNET

BILAN

Exercice du 01/01/24 au 31/12/24

ACTIF DETAILLE				
Libellé	Montant brut 31/12/2024	Amort. et prov. 31/12/2024	Montant net 31/12/2024	Montant net 31/12/2023
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	1 329 877	-859 124	470 753	493 120
Frais d'établissement	359 449	-255 523	103 926	62 327
Autres immobilisations incorporelles	970 428	-603 601	366 827	430 793
Donations temporaires d'usufruit				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes en cours				
Immobilisations corporelles	49 745 282	-35 448 215	14 297 067	15 003 664
Terrains	1 265 644	-296 985	968 659	991 480
Constructions	28 651 812	-20 809 515	7 842 297	8 507 212
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 426 393	-2 774 914	651 479	732 048
Autres immobilisations corporelles	15 800 080	-11 566 801	4 233 279	4 345 084
Immobilisations corporelles en cours	601 354		601 354	427 841
Avances et acomptes en cours				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	9 215 196		9 215 196	9 132 859
Participations et Créances rattachées	8 471 572		8 471 572	8 340 809
Autres titres immobilisés	419 979		419 979	408 450
Prêts				
Autres	323 645		323 645	383 599
Total I	60 290 355	-36 307 339	23 983 016	24 629 643
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	81 147		81 147	82 499
Créances (1)	18 299 245	-186 380	18 112 865	18 127 080
Créances clients, usagers et comptes rattachés (2)	9 214 296	-48 611	9 165 685	9 832 254
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	9 084 949	-137 769	8 947 180	8 294 826
Valeurs mobilières de placement	893 551		893 551	859 203
Instruments de trésorerie				
Disponibilités (3)	5 356 503		5 356 503	2 167 334
Charges constatées d'avance	150 640		150 640	128 015
Total II	24 781 085	-186 380	24 594 706	21 364 130
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	85 071 440	-36 493 719	48 577 721	45 993 773

(1) Dont à moins d'un an : 18 070 701 € Dont à plus d'un an : 42 164 €

(2) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.

(3) Changement de présentation à partir de 2020 avec prise en compte des soldes fusionnés bancaires et non plus des soldes bancaires individuels

BILAN

Exercice du 01/01/24 au 31/12/24

PASSIF DETAILLE		
Libellé	Montant net 31/12/2024	Montant net 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	9 340 786	6 340 786
Fonds propres statutaires	9 340 786	6 340 786
<i>Dont Fonds propres statutaires des activités sociales et médico-sociales en gestion libre</i>	5 445 311	2 445 311
<i>Dont Fonds propres statutaires des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	3 895 475	3 895 475
<i>Dont Fonds propres statutaires des autres activités</i>		
Fonds propres complémentaires		
<i>Dont Fonds propres complémentaires des activités sociales et médico-sociales en gestion libre</i>		
<i>Dont Fonds propres complémentaires des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
<i>Dont Fonds propres complémentaires des autres activités</i>		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	4 641 328	7 827 574
Réserves statutaires ou contractuelles - Gestion contrôlée	4 273 033	4 459 279
Réserves pour projet de l'entité - Gestion libre	368 295	3 368 295
Report à nouveau	-797 318	-330 714
Excédent ou déficit de l'exercice	-390 754	-596 061
<i>Dont Excédent/Déficit de l'exercice des activités sociales et médico-sociales en gestion libre</i>	177 257	319 133
<i>Dont Excédent/Déficit de l'exercice des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-326 966	-325 079
<i>Dont Excédent/Déficit de l'exercice des autres activités</i>	-241 044	-590 115
SITUATION NETTE TOTALE (sous total)	12 794 043	13 241 586
Fonds propres consommables	4 118 816	4 176 187
Subventions d'investissement	1 686 295	1 771 588
Provisions réglementées	2 432 520	2 404 600
Total I	16 912 858	17 417 774
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 229 991	459 154
Total II	1 229 991	459 154
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 157 948	927 256
Provisions pour charges	13 500	13 500
Total III	1 171 448	940 756
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (3)	3 247 295	3 020 092
Emprunts et dettes financières diverses	5 195 288	5 375 166
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (2)	3 010 439	2 723 498
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	11 501 448	10 079 969
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	231 553	211 122
Autres dettes	6 062 998	4 992 849
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	14 403	773 395
Total IV	29 263 424	27 176 090
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	48 577 721	45 993 773

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 810 €

(2) Dont à plus d'un an : 0 €. Dont à moins d'un an : 3 010 439 €

(3) Changement de présentation à partir de 2020 avec prise en compte des soldes fusionnés bancaires et non plus des soldes bancaires individuels

COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/24 au 31/12/24

Libellé	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Production stockée		
Production immobilisée		
Ventes de biens et services	10 709 948	9 393 633
Ventes de biens	31 643	24 459
dont ventes de biens des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	31 643	24 459
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	10 678 305	9 369 173
dont parrainages		
dont ventes de prestations de service des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	585 821	544 857
dont ventes de prestations de service des activités sociales et médico-sociales en gestion libre	209 221	223 022
dont ventes de prestations de service des autres activités	9 883 263	8 601 294
Produits de tiers financeurs	78 064 805	71 952 961
Concours publics et subventions d'exploitation	77 940 900	71 943 501
dont concours publics et subventions d'exploitation des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	71 551 878	66 547 632
dont concours publics et subventions d'exploitation des activités sociales et médico-sociales en gestion libre	3 016 661	2 354 849
dont concours publics et subventions d'exploitation des autres activités	3 372 361	3 041 019
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	123 904	9 460
Dons manuels	123 904	9 460
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	486 112	702 912
Utilisations des fonds dédiés	119 225	39 265
Autres produits	376 754	335 040
Total I	89 756 844	82 423 810
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	226 636	200 642
Variation de stock	1 356	1 914
Autres achats et charges externes	23 405 806	21 476 109
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 990 255	4 812 449
Salaires et traitements	40 082 980	38 350 237
Charges sociales	16 968 020	15 550 927
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 272 989	2 319 675
Dotations aux provisions	4 926	6 660
Reports en fonds dédiés	833 290	54 022
Autres charges	515 576	530 671
Total II	89 301 834	83 303 306
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	455 009	-879 496
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	11 620	5 811
Autres intérêts et produits assimilés	15 833	13 657
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	34 349	5 567
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total III	61 802	25 035
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	99 213	115 435
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0
Total IV	99 213	115 435
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-37 411	-90 400
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	417 598	-969 896

COMPTE DE RESULTAT
Exercice du 01/01/24 au 31/12/24

Libellé	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1	16 391
Sur opérations en capital	464 190	529 237
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	251 783	400 870
Total V	715 973	946 498
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 341	48 588
Sur opérations en capital	993 780	156 868
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	525 838	365 841
Total VI	1 520 959	571 297
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-804 985	375 200
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 367	1 365
Total des produits (I + III + V + IX)	90 534 619,12	83 395 342
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	90 925 373	83 991 403
EXCEDENT OU DEFICIT	-390 754	-596 061
Dont Excédent ou déficit des activités sociales ou médico-sociales sous gestion contrôlée	177 257	319 133
Dont Excédent ou déficit des activités sociales ou médico-sociales en gestion libre	-326 966	-325 079
Dont Excédent ou déficit des autres activités	-241 044	-590 115
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	11 932	0
Prestations en nature	623 815	516 856
Bénévolat	17 447	
TOTAL	653 194	516 856
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	111 634	58 903
Mises à disposition gratuite de biens	514 058	447 640
Prestations en nature	0	45
Personnel bénévole	27 501	10 268
TOTAL	653 194	516 856

ANNEXE COMPTABLE

Exercice 2024

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES	
a. Objet social, missions et moyens d'ACOLEA.....	page 3
b. Evénements de l'exercice.....	page 4
c. Evénements significatifs postérieurs à la clôture.....	page 6
d. Règles et méthodes comptables.....	page 6
2. INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN	
a. Actifs inaliénables.....	page 8
b. Réévaluation des immobilisations corporelles et financières.....	page 8
c. Infos sur les donations temporaires d'usufruit.....	page 8
d. Actif immobilisé.....	page 8
e. Actif circulant.....	page 10
f. Autres.....	page 11
3. INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN	
a. Fonds propres.....	page 13
b. Fonds reportées et dédiés.....	page 16
c. Provisions pour risques et charges.....	page 17
d. Autres.....	page 17
4. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT	
a. Cotisations et droits d'entrée.....	page 19
b. Legs, donations ou assurances-vie.....	page 19
c. Chiffre d'affaires.....	page 19
d. Concours publics et subventions d'exploitation.....	page 19
e. Contributions volontaires en nature.....	page 20
f. Résultat d'exploitation.....	page 20
g. Résultat financier.....	page 22
h. Résultat exceptionnel.....	page 22
5. AUTRES INFORMATIONS	
a. Dettes garanties par des sûretés réelles.....	page 23
b. Engagements financiers.....	page 23
c. Participations et résultats des SCI.....	page 25
d. Effectifs salariés.....	page 26
e. Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité.....	page 26

Désignation de la Fondation : ACOLEA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 48 577 721 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation s'élèvent à 89 756 844 euros et dégageant un déficit de 390 754 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels et sont présentés en euros.

1. INFORMATIONS GENERALES

a. OBJET SOCIAL, MISSIONS ET MOYENS D'ACOLEA

L'association ACOLEA (anciennement dénommée Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence), fondée le 10 juillet 1890, reconnue d'utilité publique par décret du 31 mars 1894, a pour but d'assurer à tous les enfants mineurs et aux jeunes adultes, aux familles et à toutes les personnes qui en auraient le besoin, une éducation et un accompagnement physiques, moraux, intellectuels et professionnels adaptés à leur situation, et de les mettre à même notamment d'acquérir des connaissances leur permettant de s'insérer socialement et professionnellement. Elle peut plus généralement assurer la promotion et la mise en œuvre de toute action à caractère social et médico-social.

Acolea a changé de statut juridique et a été reconnue Fondation Reconnue d'Utilité Publique le 26/11/2024 par décret.

Les missions sont réalisées dans des domaines d'intervention diversifiés autour de 3 grandes finalités communes :

- Eduquer et enseigner, au profit d'une inclusion de chacun dans notre société
- Participer à la prévention des difficultés que peuvent rencontrer les enfants et les familles
- Accueillir et accompagner tous les enfants, tous les jeunes et toutes les familles qui en auraient besoin

Pour pouvoir réaliser ces missions, ACOLEA gère plus de 1 200 salariés et plus de 100 établissements et services d'accueil situés sur le territoire de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône pour lesquels on distingue plusieurs secteurs d'activité

- Le secteur de la protection de l'enfance (Maisons d'Enfants à Caractère Social, foyers, placement externalisé, appartements, accueil familial, unités de vie, centre d'enseignement professionnel avec internat, accueil d'urgence, prévention spécialisée)
- Le secteur de la petite enfance (crèches, micro-crèches, relais assistantes maternelles)
- Le secteur de l'inclusion sociale (CHRS, dispositif de prévention et de logement accompagné)
- Le secteur de la justice pénale des mineurs (Centre Educatif Renforcé, Centre Educatif Fermé)

La Fondation fédère ses établissements et services autour de grandes valeurs qui servent de fil conducteur pour guider les professionnels et les projets de service :

- La garantie de la laïcité et de la liberté de conscience
- La promotion du non-jugement et le respect des différences
- L'inconditionnalité de l'accueil et le non-abandon
- L'individualisation des accompagnements, l'évolutivité des modes d'accompagnement et l'évolution des services aux besoins de chaque personne accompagnée
- La bientraitance et la primauté de la personne, la co-construction avec les personnes et le développement du pouvoir d'agir
- Le partage, le partenariat, la coopération et l'ouverture aux autres organisations

Les revenus de la Fondation de composent

- Des produits de tiers financeurs tels que les concours publiques ou subventions d'exploitation provenant des autorités de tarification (départements, DDETS Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, DIRPJJ Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse)
- Des ventes de biens (production générée par le centre d'enseignement professionnel avec internat)
- Des ventes de services (prestations liées à l'activité petite enfance, locations immobilières, produits des activités annexes).

b. EVENEMENTS DE L'EXERCICE

La reconnaissance en Fondation Reconnue d'Utilité Publique en novembre 2024

La dotation de la Fondation est constituée d'un apport de l'immeuble de la rue Maisiat à Lyon Croix Rousse d'une valeur de 3 millions d'euros, sans impact sur le résultat comptable. Il s'agit d'un reclassement d'un compte de « réserve propre » à la Fondation à un compte spécifique de dotation Fondation.

Inflation

Le taux d'inflation moyen s'est stabilisé autour 2% après deux années marquées par une forte inflation (+4,9 % en 2023 et +5,2 % en 2022) (source insee.fr/ 15 janvier 2025.)

Difficultés de recrutement

La poursuite d'importantes difficultés de recrutement sur un grand nombre de nos métiers éducatifs, particulièrement dans les internats, mais également sur les postes administratifs.

Notre secteur traverse une crise d'attractivité sans précédent. Nos métiers peinent à séduire les nouvelles générations. A cette crise « sociétale », s'ajoute des difficultés liées au manque d'attractivité de notre secteur, des contraintes horaires, la localisation de certains établissements, La difficulté de nos métiers en contact direct avec la souffrance et la vulnérabilité une approche différente du travail des générations Z qui ne souhaitent plus avoir de CDI mais des CDD

Cela a engendré des coûts supplémentaires importants en remplacement et intérim

Le Segur pour Tous

Suite à l'agrément de l'accord du 4 juin 2024 sur l'extension du Ségur, tous les salariés des établissements et services ESMS sont concernés par le versement du Segur pour Tous.

Cet accord a été agréé par la Ministre du travail, de la santé et des solidarités le 25 juin 2024 (publication au Journal Officiel du 26 juin 2024).

Cette charge obligatoire s'impose à l'employeur Acolea, et sur lesquelles nous ne disposons d'aucune marge d'adaptation, d'économie ou de redéploiement de moyens, nous permettant de la couvrir. Cette revalorisation salariale constitue une dépense nouvelle, que nous avons prévu au budget prévisionnel 2024 mais qui n'a pas été accepté par les collectivités territoriales départementales au moment de l'arrêté de tarification.

Acolea a décidé de verser l'indemnité dite « extension de la SEGUR de la Santé » à l'ensemble des oubliés de notre association, pour l'ensemble de l'année 2024. Le versement a été effectif en décembre 2024 rétroactivement sur toute l'année.

Création d'une SASU Acoléa Développement

Acolea a créé une société commerciale Acolea Développement, SASU au capital de 100k€ dont l'activité est la formation professionnelle et le conseil dans les domaines social et médico-social

Changements de périmètre

Les services ou établissements ouverts ou renouvelés en cours d'année 2024 :

- Secteur Protection de l'enfance Rhône
 - Numéritable : ouverture d'une maison de 6 places à compter du 01/09/2024
- Secteur Petite Enfance
 - DSP COPAMO renouvelé au 01/01/2024

Les services ou établissements non renouvelés

- Secteur PJJ
 - SAPJ au 08/2024
- Secteur Protection de l'enfance Rhône
 - AEA MUM
- Secteur Habitat Inclusion
 - CEJ en 11/2024
 - EASY au 12/2024

Impacts réglementaires significatifs

Nous avons pris en compte la revalorisation salariale Ségur pour Tous. L'impact sur le résultat 2024 est une charge d'environ 1.3 millions d'euros

Impacts significatifs liés à l'activité

- CEPAJ : nous avons repris un Produit à recevoir comptabiliser en 2023 pour un montant 376k€
- CPOM Rhône : impact du trop-perçu de la DGF dû aux factures aux départements extérieurs sur 2023 pour un montant de 205 524€ et sur 2024 pour un montant de 438k€
- Secteur PPE : nous avons bénéficié du bonus attractivité (aide de la CAF pour compenser les augmentations salariales liées à la revalorisation Alisfa) à hauteur de 970€ par berceau soit 646k€

- Convention de gestion avec le GCSMS TERRRAMIES

Depuis le 01/01/20, ACOLEA et RELYANCE TERRRAMIES se sont entendus sur une convention de gestion permettant au GCSMS de recourir aux services d'ACOLEA sur les plans suivants :

- Paie et administration du personnel
- Support Ressources Humaines
- Contrôle de gestion
- Comptabilité et établissement des budgets prévisionnels et comptes administratifs
- Support Informatique

Le montant de ces frais de gestion s'élève à 154 628 € pour l'exercice 2024.

Enfin, début 2020, ACOLEA a avancé la somme de 200 000 € au GCSMS afin de lui permettre de débiter son activité. En février 2021, le GCSMS a remboursé la moitié de cette somme et le solde de 100 000 € est inscrit dans le compte 271 Autres titres immobilisés.

Provision Litiges salariés

L'estimation du risque sur les litiges sociaux a été revue sur 2024. Compte tenu de nouveaux litiges, la provision pour litiges salariés présente une augmentation de 230 692 € et s'établit à 1 144 783 € au 31/12/2024.

c. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les états financiers de la Fondation ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêtés des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2024 d'ACOLEA, la Direction n'a pas eu connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

d. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément

- À la loi n° 83-353 du 30 avril 1983 et le décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983
- Aux dispositions du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général
- Aux dispositions du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et remplaçant le règlement CRC 99-01 et l'avis CNC2007-05
- Aux dispositions du règlement n°2019-04 du 8 novembre 2019 homologué par arrêté du 26 décembre 19 (JO du 29) et relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales à but non lucratif.

Ces textes sont complétés par

- Les règlements comptables
 - o 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
 - o 2004-06 sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs,
 - o 2002-10 sur les amortissements et dépréciations d'actifs
- Le tome 1 de l'instruction budgétaire et comptable M22
- Et le plan de comptes dit « M22 bis » arrêté du 23 décembre 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ACOLEA a amélioré le suivi des projets éligibles aux fonds dédiés, ce qui a permis de comptabiliser les subventions en fonds dédiés (compte 194), alors qu'elles étaient auparavant enregistrées en produits constatés d'avance (compte 487).

2. INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN

a. ACTIFS INALIENABLES

Néant

b. REEVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIERES

Néant

c. DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT

Néant

d. ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS	Immobilisations au 31/12/23	Acquisitions 2024	Sorties 2024	Immobilisations au 31/12/24
Immobilisations incorporelles	1 222 091	113 677	5 891	1 329 877
Frais d'établissement	297 085	62 364		359 449
Autres immobilisations incorporelles	925 006	51 313	5 891	970 428
Donations temporaires d'usufruit				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes en cours				
Immobilisations corporelles	50 259 225	1 573 605	2 087 549	49 745 281
Terrains	1 275 896	1 793	12 046	1 265 643
Constructions	28 680 842	74 609	103 640	28 651 811
Installations, matériel et outillage techniques	3 720 664	149 186	443 457	3 426 393
Autres immobilisations corporelles	16 153 982	1 091 155	1 445 057	15 800 080
Immobilisations corporelles en cours	427 841	256 862	83 349	601 354
Avances et acomptes en cours	0			0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	9 132 858	206 767	124 429	9 215 196
Participations et créances rattachées	8 340 810	158 227	27 464	8 471 572
Autres titres immobilisés	408 450	11 529		419 979
Prêts	0			0
Autres immobilisations financières	383 598	37 011	96 965	323 645
TOTAL	60 614 175	1 894 049	2 217 869	60 290 355

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires (droit de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

- Frais d'établissement	5 ans
- Frais d'études et de recherche	5 ans
- Logiciels informatique	de 1 à 5 ans
- Agencements et aménagements des terrains	de 3 à 20 ans
- Constructions	de 3 à 50 ans
- Constructions sur sol d'autrui	de 3 à 40 ans
- Installation techniques, complexes, à caractère spécifique	de 2 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	de 1 à 20 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers	de 1 à 25 ans
- Matériel de transport	de 1 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	de 1 à 15 ans
- Matériel financé par les recettes de la taxe d'apprentissage	de 3 à 20 ans

AMORTISSEMENTS	Amortissements au 31/12/2023	Dotations 2024	Diminutions 2024	Amortissements au 31/12/2024
Amortissements des immobilisations incorporelles	728 971	135 955	5 801	859 125
Frais d'établissement	234 758	20 793	27	255 524
Autres immobilisations incorporelles	494 213	115 162	5 774	603 601
Donations temporaires d'usufruit				
Immobilisations incorporelles en cours				
Amortissements des immobilisations corporelles	35 255 561	2 137 069	1 944 416	35 448 214
Terrains	284 417	24 613	12 046	296 984
Constructions	20 173 630	732 808	96 923	20 809 515
Installations, matériel et outillage techniques	2 988 616	225 255	438 956	2 774 915
Autres immobilisations corporelles	11 808 898	1 154 393	1 396 491	11 566 800
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL	35 984 532	2 273 024	1 950 217	36 307 339

e. ACTIF CIRCULANT

⇒ STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat moyen pondéré. Les entrées sont valorisées au coût d'acquisition tenant compte des frais accessoires d'approvisionnement.
Les sorties sont valorisées au coût moyen pondéré.

Les stocks n'ont pas subi de dépréciation au 31/12/2024.

Les stocks ont diminué de 1.64 % par rapport à 2023, non significatifs à la date de clôture (0.17 % de l'actif net du bilan).

Ils sont principalement composés

- De fournitures pour les ateliers du CEPAJ
- De produits d'entretien, couches et laits pour les établissements du pôle Petite Enfance

⇒ DISPONIBILITES

Depuis 2020, la présentation des comptes bancaire a changé avec prise en compte des soldes fusionnés bancaires et non plus des soldes bancaires individuels.

DISPONIBILITES	31/12/2024	31/12/2023
Total comptes bancaires actif	94 594 583	77 071 179
Total comptes bancaires passif	89 306 705	74 955 194
Total solde comptes bancaires fusionnés	5 287 878	2 115 985
Caisses	68 625	51 349
Total disponibilités	5 356 503	2 167 334

⇒ VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat selon la méthode F.I.F.O.

Une reprise à hauteur de 34 K€ a été enregistrée en 2024.

⇒ DEPRECIATION DE L'ACTIF

PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Montants au 31/12/2023	Augmentations 2024	Diminutions 2024	Montants au 31/12/2024
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations				
Incorporelles				
Corporelles				
Financières 29				
Sur stocks en cours 39				
Sur comptes clients 491	29 302	26 583	7 274	48 611
Autres provisions pour dépréciation 496	137 769			137 769
Sur valeurs mobilières de placement 59	34 349		34 349	
TOTAL	201 419	26 583	41 623	186 380

f. AUTRES

⇒ CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges d'exploitation	150 640
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total.....	150 640

⇒ PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir sont inclus dans les postes suivants du bilan :

Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	708 927
Total.....	708 927

⇒ ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

CREANCES	Montant brut 2024	< ou = à 1 an	> à 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations (1)	2 474 447	30 562	2 443 885
Prêts	0		0
Autres immobilisations financières	323 645		323 645
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	8 499 375	8 499 375	
Clients douteux	47 296	47 296	
Autres créances clients	641 042	641 042	
Personnel et comptes rattachés	42 164		42 164
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques	613 663	613 663	
Débiteurs divers	8 428 822	7 860 763	568 059
Charges constatées d'avance	150 640	150 640	
TOTAL CREANCES	21 221 094	17 843 341	3 377 753

(1) Dont créances envers les SCI, dont les parts sont détenues par la fondation.

Par rapport à 2023, il convient de noter une amélioration sur les postes du bilan Créances clients, usagers et comptes rattachés et Autres créances clients du fait d'un travail de suivis et de relances régulières auprès d'un de nos financeurs.

Cependant, il est à noter une augmentation du poste Débiteurs divers par rapport à 2023 sur le Pôle Petite Enfance du fait de la provision CAF comptabilisées en débiteurs divers. Ce compte sera apuré, par le compte client, dès réception du détail des avis de versements par la CAF.

Il est à noter que cette méthode de comptabilisation de la provision CAF ne sera plus effective à compter de l'exercice 2025.

3. INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN

a. FONDS PROPRES

FONDS PROPRES	Montant net 31/12/2023	Affectation du résultat	Augmentations 2024	Diminutions 2024	Montant net 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise	6 340 786		3 000 000		9 340 786
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	7 827 574	-186 246	609 794	3 796 040	4 641 328
Report à nouveau	-330 713	-1 188 462	9 351 321	9 817 925	-797 318
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables					
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		1 474 619			
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		-695 971			
Excédent ou déficit de l'exercice	-596 061		205 307		-390 754
SITUATION NETTE	13 241 586	-596 061	13 166 422	13 613 965	12 794 043
Dotations consommables					
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	1 771 588		299 386	384 679	1 686 295
Provisions réglementées	2 404 599		33 854	5 933	2 432 520
TOTAL	17 417 773	-596 061	13 499 662	14 004 577	16 912 858

Montant net 31/12/2023	Résultat 2024	variation des fonds dédiés	charges	31/12/2024
13 241 586	-390 754	-56 807	18	12 794 043

Situation nette

Globalement la variation de la situation s'explique par le résultat 2024, un transfert (net) en fonds dédiés et une régularisation en charge de 18 €

transfert de situation nette en fonds dédiés du résultat 2023 pour

-68 735

transfert de fonds dédié à situation nette du résultat 2022 pour

11 928

Total

-56 807

⇒ DETAIL DU POSTE REPORT A NOUVEAU

Le poste Report à nouveau au passif du bilan se compose des pertes ou bénéfices antérieurs de la Fondation mais aussi des reports à nouveau sous contrôle des tiers financeurs qui décide de leur affectation (spécificité de l'affectation de résultat dans les associations).

Sur l'exercice 2024, ce poste se répartit comme ci-dessous :

	Au 31/12/23	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/24
Gestion libre	7 950 668	309 851	59 453	8 201 066
Médico-social sous gestion contrôlée	-7 500 617	7 647 133	7 680 617	-7 534 100
Autres activités	-780 765	1 394 336	2 077 855	-1 464 284
TOTAL	-330 713	9 351 321	9 817 925	-797 318

⇒ DETAIL DES RESERVES

RESERVES	Montants au 31/12/2023	Augmentations 2024	Diminutions 2024	Montants au 31/12/2024
Réserves statutaires ou contractuelles - Gestion contrôlée				
Réserves affectées à l'investissement	485 750	28 025		513 774
Réserves de trésorerie	1 876 877			1 876 877
Réserves de compensation des déficits d'exploitation	784 049	566 838	731 568	619 319
Réserves de compensation des charges d'amortissement	1 312 603	14 931	64 472	1 263 062
Réserves pour projet de l'entité - Gestion libre				
Autres réserves	3 368 295		3 000 000	368 295
TOTAL	7 827 574	609 794	3 796 040	4 641 328

⇒ DETAIL DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Subventions d'invest. au 31/12/2023	Augmentations 2024 (2)	Diminutions 2024 (3)	Subventions reçues dans l'année (2)-(3)	Subv. d'invest. au 31/12/2024 (1)+(2)-(3)
Subventions d'équipement (c/131 et 1391)	1 771 587	299 386	384 679	-85 293	1 686 295
État	124 078	14 689	14 689		124 078
Région					
Département	1 629 206	278 508	369 750	-91 242	1 537 964
Commune					
Collectivités publiques	5 255	6 190	240	5 949	11 204
Entreprises publiques					
Entreprises et organismes privés	10 000				10 000
Autres	3 049				3 049
- dont taxe d'apprentissage	0				0
Autres subventions d'investissement (c/138 et 1398)					
État					
Région					
Département					
Commune					
Collectivités publiques					
Entreprises publiques					
Entreprises et organismes privés					
Autres					
- dont taxe d'apprentissage					
TOTAL	1 771 587	299 386	384 679	-85 293	1 686 295
- dont taxe d'apprentissage	0				0
Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat de l'exerc. (c/777)		200 536	87 100	113 436	113 436

Les subventions d'investissement sont reprises au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles financent.

Il convient de noter que la Fondation a perçu les soldes de subventions de 2019/2021 sur l'exercice 2024 pour les travaux d'accessibilités de nos établissements CEPAJ, BALMONT et MARIE DOMINIQUE de la part de la Métropole de Lyon afin de permettre à la Fondation de financer ces investissements en dehors des plans d'investissements validés par les autorités de tarification.

Ces subventions d'investissement ont été comptabilisées à leur date d'encaissement, sachant que certaines d'entre elles ont fait l'objet d'un versement partiel en attendant la fin des travaux. Ces derniers étant intervenus en 2024, la reprise de la subvention correspondante est donc inscrite dans les comptes de l'exercice.

⇒ DETAIL DES PROVISIONS REGLEMENTEES

PROVISIONS REGLEMENTEES	Montant net 31/12/2023	Augmentations 2024	Diminutions 2024	Montants au 31/12/2024
Provisions Réglementées				
141 - Destinées à la couverture du Besoin en Fonds de Roulement	2 013 496			2 013 496
142 - Pour renouvellement des immobilisations				
144 - Relatives aux autres éléments de l'actif				
145 - Amortissements dérogatoires				
146 - Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)				
147 - Plus-values réinvesties (établissements privés)				
148 - Autres provisions réglementées	391 104	33 854	5 933	419 024
14861 - dont réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé	391 104	33 854	5 933	419 024
14862 - dont réserves des plus-values nettes d'actif circulant				
TOTAL	2 404 599	33 854	5 933	2 432 520

b. FONDS REPORTES ET DEDIES

⇒ DETAIL DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATION

RAS

⇒ DETAIL DES FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES	Montant à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations			A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont rembours.	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation	426 5	833 2	116 0		56 7	1 200 5	304 3
Résultat 2019 Logis Jeunes CAF	14 000		14 000				
Résultat 2020 Logis Jeunes AML	112 616		63 275			49 341	49 341
CNR 2017 CHRS Foyers Educatifs	3 639					3 639	3 639
CNR 2022 Equipement lieu de vie	2 000		1 447			553	553
CNR 2021 Gratification stagiaires	7 345				-7 345		
Développement/recherche/innovation dans le cadre de la transition écologique et climatique 2021	80 760		16 532			64 228	64 228
Travaux sécurité 2007- Base	10 000					10 000	10 000
Provision réglementée pour renouvel. des immos 142 ⁽¹⁾ CHRS La Croisée	15 588					15 588	15 588
CNR 2020 contractualisation futur CPOM CHRS	15 000		2 096			12 904	12 904
Subvention 2020 fusion CPOM CHRS	3 425					3 425	3 425
CNR 2021 Aménagement travaux CHRS La Croisée L'Etoile	75 000					75 000	75 000
CNR 2021 Formation CHRS La Croisée L'Etoile							
CNR 2021 Travaux plomberie CHRS La Croisée L'Etoile	41 171				-41 171	0	
CNR 2021 Travaux plomberie CHRS La Croisée L'Etoile					12 420	12 420	12 420
CNR 2021 Travaux plomberie CHRS La Croisée L'Etoile					30 000	30 000	30 000
CNR 2021 Travaux plomberie CHRS La Croisée L'Etoile					-1 249	-1 249	-1 249
CNR 2021 Travaux plomberie CHRS La Croisée L'Etoile					-704	-704	-704
Coffre numérique					-281	-281	-281
Video surveillance CHRS La Croisée L'Etoile	2 996				-2 996	0	
Video surveillance CHRS La Croisée L'Etoile					2 362	2 362	2 362
Video surveillance CHRS La Croisée L'Etoile					1 338	1 338	1 338
AFF DDETS CA2020+BE2022					1 260	1 260	1 260
AFF DDETS CA2020+BE2022					1 540	1 540	1 540
Punaises de lit CHRS La Croisée L'Etoile	3 000					3 000	3 000
Licence Reconnect CHRS La Croisée L'Etoile	2 554				-2 554	0	
Repr Provision créances - IML - La Croisée L'Etoile	4 583				-4 583		
RECONNAISSANCE - Mécénat éducateur + accompagnateur spécialisé	1 089		1 089				
POLITEIA - Achats vélos	10 000					10 000	10 000
RECONNAISSANCE - Voyage Maroc	4 040		4 040				
RECONNAISSANCE - Orangerie BALMONT	7 773		7 773				
PREVENTION		58 241				58 241	
BATAILLONS - Excédent 2024		488 989				488 989	
BATAILLONS		4 710				4 710	
ETAPE 22		14 380				14 380	
RSJ - Excédent 2024		28 120				28 120	
CEJ - Excédent 2024		111 399				111 399	
FVV		5 909				5 909	
FVV - Excédent 2024		31 628				31 628	
IML - RT2023					68 735	68 735	
IML - Reprise créances douteuses			5 813			-5 813	
ADEV Fonds reconnaissance		20 802				20 802	
SAPJ		2 773				2 773	
EASI		2 530				2 530	
BIEN CHEZ SOI - Excédent 2024		13 808				13 808	
FRAIS DEMENAGEMENT LA CROISEE		50 000				50 000	
METROPOLE - Disney	9 972					9 972	9 972
Ressources liées à la générosité du public	32 603		3 160			29 442	24 442
Don Technivap 2014 - Notre Dame	3 728		433			3 295	3 295
Don Dr Challe 2020 - Claire Demeure	10 000		2 636		-2 365	5 000	5 000
Don Dr Challe 2020 - Claire Demeure					2 365	2 365	2 365
Don Dr Challe 2021 - Claire Demeure	5 000		92			4 908	4 908
Don Dr Challe 2022 - Claire Demeure	5 000					5 000	5 000
Don Dr Challe 2023 - Claire Demeure	5 000					5 000	
Don L'Amicale du 46 2020 - Peupliers	3 874					3 874	3 874
TOTAL	459 154	833 290	119 224		56 772	1 229 992	328 780

(1) Compte reclassé avec ANC 2019-06

c. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Montants au 31/12/2023	Augmentations 2024	Diminutions 2024	Montants au 31/12/2024
Provisions pour risques et charges				
151 - Provisions pour risques	927 256	469 268	238 576	1 157 948
<i>dont provisions pour litige (c/1511)</i>	914 091	469 268	238 576	1 144 783
<i>dont prov. pour garanties données aux usagers (c/1512)</i>				
<i>dont provisions pour pertes sur marchés à terme (c/1513)</i>				
<i>dont provisions pour amendes et pénalités (c/1514)</i>				
<i>dont provisions pour perte de change (c/1515)</i>				
<i>dont autres provisions pour risques (c/1518)</i>	13 165			13 165
<i>dont provisions pour risques d'emploi (c/1516)</i>				
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires (retraite...)				
155 - Provisions pour impôts (établissements privés)				
157 - Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	13 500			13 500
<i>dont provisions pour grosses réparations (c/1572)</i>	13 500			13 500
158 - Autres provisions pour charges				
<i>dont provisions pour rémun. pers. handicapées (c/1581)</i>				
<i>dont autres provisions pour charges (c/1588)</i>				
TOTAL	940 756	469 268	238 576	1 171 448

Les variations 2024 portant sur les comptes 151 concernent exclusivement les litiges salariés.

d. AUTRES

⇒ PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Produits d'exploitation	14 403
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL	14 403

⇒ CHARGES A PAYER

Les charges à payer sont incluses dans les postes suivants du bilan :

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Recevables créditeurs	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	605 529
Provisions congés payés	4 815 454
Taxes sur les salaires	383 282
Autres dettes fiscales et sociales	1 584 028
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	758 096
TOTAL	8 146 389

⇒ ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DETTES	Montant brut 2024	< ou = à 1 an	> 1 an et < 5 ans	> à 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 247 295	969 207	1 533 206	744 881
<i>A 2 ans maximum à l'origine</i>	810	810		
<i>A plus de 2 ans à l'origine (1)</i>	3 232 098	954 011	1 533 206	744 881
<i>Intérêts courus non échus</i>	14 386	14 386		
Emprunts et dettes financières divers	5 195 288		5 195 288	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 010 439	3 010 439		
Personnel et comptes rattachés	3 493 791	3 493 791		
Compte épargne temps / Epargne salariale	1 604 889			1 604 889
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 114 632	5 114 632		
Etat et autres collectivités publiques	1 288 136	1 288 136		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	231 553	231 553		
Autres dettes	6 062 998	6 062 998		
Produits constatés d'avance	14 403	14 403		
TOTAL DETTES	29 263 424	20 185 159	6 728 494	2 349 770

(1) Dont emprunts souscrits en cours d'exercice: 966 480 €
Dont emprunts remboursés en cours d'exercice: 741 079 €

4. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

a. COTISATIONS ET DROITS D'ENTREE

Néant

b. LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Néant

c. CHIFFRE D'AFFAIRES

La répartition du chiffre d'affaires 2024 est la suivante :

	Chiffre d'affaires			Ecart % 2024 / 2023
	2024		2023	
Prestations de services Pôle Petite Enfance	9 883 263	92%	8 937 267	11%
Ventes Ateliers Cepaj	31 643	0%	24 459	29%
Loyers	193 254	2%	162 211	19%
Frais Terramies (dont frais de gestion)	270 579	3%	254 168	6%
Autres	331 209	3%	15 528	2033%
TOTAL	10 709 948	100%	9 393 633	14%

d. CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

La répartition des concours publics et subventions d'exploitation 2024 est la suivante :

	Concours publics	Subventions d'exploitation	TOTAL
Métropole Grand Lyon	43 266 795	3 277 916	46 544 711
Département du Rhône	17 323 107		17 323 107
Autres Départements	2 257 404		2 257 404
DIRPJJ	4 717 724	65 265	4 782 989
DDETS	2 381 516	1 188 965	3 570 481
Ville de Lyon		956 780	956 780
Autres Communes & Partenaires		2 392 572	2 392 572
CAF			0
Autres	5 468	107 387	112 855
TOTAL	69 952 015	7 988 885	77 940 900

e. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les dons ont été inscrits en contributions volontaires en nature selon la valorisation suivante :

Compte	Montant	Désignation
Alimentation/Vestim.	1 400 €	
<i>Total Secours Nature / Aliment./Vestim.</i>	<i>1 400 €</i>	
Protection	95 €	
<i>Total Matériel Protection</i>	<i>95 €</i>	
Jouets/jeux	2 409 €	
<i>Total Jouets / Jeux</i>	<i>2 409 €</i>	
Mobilier	3 190 €	
<i>Total Mobilier</i>	<i>3 190 €</i>	
Matériel et outillage	4 839 €	
<i>Total Matériel et Outillage</i>	<i>4 839 €</i>	
Eau, Gaz, Electricité	99 703 €	Fluides Etablissements Petite Enfance (1)
<i>Total Eau, Gaz, Electricité</i>	<i>99 703 €</i>	
Locaux	514 058 €	Locaux Etablissements Petite Enfance (1)
<i>Total Locaux</i>	<i>514 058 €</i>	
Mise à disposition personnel/Bénévolat	27 501 €	Mise à disposition Etablissements Petite Enfance (1)
<i>Total 864000 Mise à disposition personnel/Bénévolat</i>	<i>27 501 €</i>	
TOTAL	653 194 €	Contrepartie 870000/871000/875000
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	653 194 €	

(1) Données fixées par les communes pour l'activité Petite Enfance (crèches)

f. RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 s'établit à +455 009 €. On note une variation de 1 334 505 € par rapport à 2023 qui se décompose comme suivant :

VARIATION 2024/2023 PRODUITS D'EXPLOITATION	7 333 033
Ventes de biens et services	1 316 315
Produits de tiers financeurs	6 111 844
Reprise sur amortissements, dépréciation, provisions et transferts de charges	-216 800
Utilisation des fonds dédiés	79 960
Autres produits	41 714
VARIATION 2024/2023 CHARGES D'EXPLOITATION	5 998 528
Achats de marchandises	25 994
Variation de stock	-558
Autres achats et charges externes	1 929 697
Impôts, taxes et versements assimilés	177 806
Salaires et traitements	1 732 743
Charges sociales	1 417 093
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	-46 686
Dotations aux provisions	-1 734
Reports en fonds dédiés	779 268
Autres charges	-15 095
VARIATION 2024/2023 RESULTAT D'EXPLOITATION	1 334 505

Concernant les produits d'exploitation, on note :

- Une hausse de 1 316 K€ sur les ventes de biens et services
 - o Une hausse des produits de la CAF liée à un effet prix et un effet volume
- Une hausse de 6 112 K€ de produits des tiers financeurs
 - o Sur nos secteurs d'activités en gestion contrôlée : Une augmentation de l'activité des établissements se traduisant en facturation prix de journée (5.4 M€)
 - o Sur nos secteurs d'activités en gestion libre : Une augmentation de nos subventions d'exploitations (595 K€)
 - o Sur la Fondation : Une hausse des dons manuels (115 K€)
- Une baisse de 217 K€ € sur les reprises sur amortissements, dépréciation, provisions et transferts de charges principalement liée aux remboursements d'assurances et à la reprise de provision CET (= changement de méthode)
- Une hausse de 80 K€ sur les utilisations de fonds dédiés
- Une hausse de 42 K€ sur les Autres produits

Concernant les charges d'exploitation, on observe :

- Une hausse de 25 K€ sur les achats de marchandises incluant la variation de stock, en lien avec la hausse de fournitures et outillages d'apprentissage à destination du Cepaj.
- Une hausse de 1 930 K€ sur les autres achats et charges externes s'expliquant principalement par
 - o La hausse de l'activité par rapport à 2023
 - o Les achats et prestations diverses sont stables entre 2023 et 2024 (+1 K€)
 Après plusieurs années d'augmentations, nous pouvons noter une baisse des coûts d'électricité de 226.5 K€ entre 2023 et 2024.
 - o Une augmentation des coûts des loyers et charges locatives (+ 306 K€)
 - o Une baisse des charges d'entretiens, maintenances, assurances, et autres frais divers (- 37 K€)
 - o L'utilisation renforcée de l'intérim et des autres personnels extérieurs (+ 978 K€ par rapport à 2023), également en lien avec les difficultés de recrutement.
 - o La continuité de l'externalisation des CDD courts (+389 K€). A compter de 2025, la Fondation a fait le choix de réinternaliser la gestion de ces CDD courts (de moins de 7 jours).
 - o Une hausse des prestations informatiques, de téléphonie et internet (319 K€)
- Une hausse des salaires et charges fiscales et sociales de 3 328 K€ s'expliquant principalement par
 - o La hausse des salaires (+1 430 K€) liée en partie par le Segur pour tous, par les CDD, la revalorisation des salaires des assistants familiaux
 - o La hausse des charges sociales (+1 417 M€) consécutives à la hausse des salaires et au changement de méthode de comptabilisation des provisions pour congés payés et CET dont les charges de ces provisions ont été isolées des coûts bruts
 - o La hausse de l'indemnité pour départ nette pour 87 K€
 - o La hausse des indemnités de départ à la retraite pour 143 K€
 - o La hausse de la taxe sur les salaires pour 138 K€

- Une baisse des dotations aux amortissements pour 47 K€
- Une baisse de 1.7 K€ sur les dotations aux provisions
- Une hausse de 779.2 K€ des reports en fonds dédiés.
- Une baisse de 15 K€ sur les Autres charges

g. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice 2024 s'établit à – 37 K€, en hausse de 59 % par rapport à 2023, notamment lié à la reprise sur dépréciation de valeurs mobilières de placement pour 28 K€, aux intérêts financiers pour près de 8 K€ et à la baisse des intérêts bancaires pour 16 K€.

h. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2024 s'établit à -805 K€, en baisse de 1 180 K€ par rapport à 2023.

Il s'explique principalement par les éléments suivants :

- La baisse des produits de cession d'actifs immobilisés (compte 775) pour 18 K€.
- La hausse des produits sur exercices antérieurs pour 119 K€.
- La baisse des quotes part de subventions d'investissements pour 179 K€
- La baisse de la reprise des provisions litiges pour 132 K€
- La baisse de la reprise sur provision des créances douteuses pour 19 K€
- La hausse des charges sur exercices antérieures pour 488.7 K€
- La reprise d'un produit exceptionnel provisionné en 2023 pour 298 K€ du CEPAJ (Cf. paragraphe 1.b)
- L'ajustement des provisions litiges salariés pour +158 K€

5. AUTRES INFORMATIONS

a. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	
Promesse hypothécaire Crédit Coopératif (Siège)	20 444 €
Nantissement des titres	32 000 €
TOTAL	52 444 €

b. ENGAGEMENTS FINANCIERS

⇒ ENGAGEMENTS DONNES

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de retraite 4 273 385 € *

* Toutes charges et taxes comprises et déduits des provisions retraite déjà inscrite dans les établissements

N.B.1 : Les indemnités de départ en retraite sont financées totalement par les organismes financeurs.

N.B.2 : Le calcul a été effectué pour l'ensemble de l'effectif présent au 31/12/2024 avec application d'un taux d'actualisation de 3,38 %, d'une table de mortalité, et d'une probabilité de présence (50 % pour les personnels âgés de moins de 40 ans, 60% pour les moins de 50 ans, 90% pour les moins de 60 ans et 100% pour les plus de 60 ans) aux droits acquis et restant à acquérir pour le personnel de la Fondation et d'un taux de charges à 48%.

Rappel des règles en vigueur à la Fondation et plus généralement dans le cadre de la CCN 66 et de la CC ALISFA (applicable au Pôle Petite Enfance)

Les règles de départ en retraite à l'initiative du salarié (hypothèse retenue pour le calcul) sont les suivantes :

Pour les cadres et non cadres :

1 mois si ancienneté ACOLEA comprise entre 10 et 15 ans

3 mois si ancienneté dans le champ d'application de la CC comprise entre 15 et 25 ans

6 mois si ancienneté dans le champ d'application de la CC supérieure à 25 ans

Age de départ à la retraite : 65 ans

Table de mortalité : INSEE 2024

Rémunération : +2%

Taux de charges : 48%

⇒ AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	
Promesse d'affectation hypothécaire à hauteur de 2 400 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt Crédit Coopératif pour 3 200 000 €	2 400 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 351 231,50 €	
Cautions solidaire à hauteur de 220 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 220 000 € consenti à la SCI BERGAME	220 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 22 681,06 €	
Cautions solidaire à hauteur de 600 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 600 000 € consenti à la SCI Lumière Sarrail	600 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 251 681,22 €	
Cautions solidaire à hauteur de 220 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt Crédit Coopératif de 220 000 € consenti à la SCI Poët Celard	220 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 50 329,78 €	
Cautions solidaire à hauteur de 2 900 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt Crédit Coopératif de 2 900 000 € consenti à la SCI Vauban Sarrail	2 900 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 1 654 519,59 €	
Cautions solidaire à hauteur de 1 500 000 € au profit de Caisse d'Epargne sur emprunt de 1 500 000 € consenti à la SCI CER	1 500 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 923 429,78 €	
Cautions solidaire à hauteur de 179 600 € au profit de Caisse d'Epargne sur emprunt de 179 600 € consenti à la SCI AMPERE FONTAINES	179 600 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 19 046,62 €	
Cautions solidaire à hauteur de 55 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 55 000 € consenti à la SCI AMPERE FONTAINES	55 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 23 101,36 €	
Cautions solidaire à hauteur de 55 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 55 000 € consenti à la SCI FRANCISQUE JOMARD	55 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 21 142,93 €	
Cautions solidaire à hauteur de 495 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 615 000 € consenti à la SCI LUMIERE	495 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 378 294,95 €	
Cautions solidaire à hauteur de 1 400 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 803 180 € consenti à la SCI POËT CELARD	1 400 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 662 785,90 €	
Cautions solidaire à hauteur de 2 000 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 2 000 000 € consenti à la SCI FOYERS EDUCATIFS	2 000 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 1 602 944,66 €	
Cautions solidaire à hauteur de 1 800 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 1 800 000 € consenti à la SCI FOYERS EDUCATIFS	1 800 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 1 505 751,46 €	
Cautions solidaire à hauteur de 850 000 € au profit du LCL sur emprunt de 850 000 € consenti à la SCI BERGAME	850 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 831 124,90 €	
Cautions solidaire à hauteur de 295 000 € au profit de la CAISSE D'EPARGNE sur emprunt de 295 000 € consenti à la SCI LUMIERE	295 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 283 520,89 €	
Cautions Métropole Lyon au profit du Crédit Coopératif (Notre Dame)	1 516 379 €
Cautions Métropole Lyon au profit du Crédit Coopératif (Passage)	114 322 €
Cautions Métropole Lyon au profit de Caisse d'Epargne (Claire Demeure)	197 263 €
Cautions Département du Rhône au profit du Crédit Coopératif (Pierres Dorées)	208 351 €
Cautions Garantie METROPOLE au profit du Crédit Coopératif (CEPAJ)	841 000 €
Cautions solidaire à hauteur de 285 000 € au profit du CREDIT COOPERATIF sur emprunt de 285 000 € consenti à la SCI EAUX VIVES	285 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 134 355,48 €	
Cautions solidaire à hauteur de 630 000 € au profit du CREDIT COOPERATIF sur emprunt de 630 000 € consenti à la SCI EAUX VIVES	630 000 €
Solde capital restant dû à fin 2024 : 620 161,57 €	
Cautions Métropole Lyon au profit du Crédit Coopératif (DAR Charly)	285 000 €
Cautions Métropole Lyon au profit du Crédit Coopératif (DAR Charly)	630 000 €
Cautions Département du Rhône au profit de Caisse d'Epargne (Numéritable)	800 000 €
Cautions Département du Rhône au profit de Caisse d'Epargne (Numéritable)	610 000 €
TOTAL	21 086 915 €

⇒ ENGAGEMENTS RECUS

ENGAGEMENTS RECUS	
Caution Métropole Lyon	3 583 964 €
Caution Département du Rhône	1 618 351 €
TOTAL	5 202 315 €

c. PARTICIPATIONS ET RESULTATS DES SCI

	Montant participation ACOLEA au 31/12/2024	Montant Capital S C I au 31/12/2024	Montant Capitaux Propres SCI au 31/12/2024	Montant Compte-courant S C I au 31/12/2024	Montant résultat S C I au 31/12/2024
SCI AMPERE FONTAINES	161 838	162 000	77 949	121 095	-3 878
SCI FRANCISQUE JOMARD	147 852	148 000	108 944	-31 958	-2 585
SCI POËT CELARD	2 880	3 200	-193 571	350 671	18 277
SCI LUMIERE SARRAIL	1 739 430	1 740 420	2 669 176	-1 130 577	42 656
SCI EAUX VIVES	351 984	352 000	877 923	-191 734	195 943
SCI BERGAME	759 984	760 000	1 435 993	-774 888	-5 637
SCI LES EPIS	515 184	515 200	72 034	241 549	67 114
SCI C E R	382 347	382 500	100 905	180 208	38 659
SCI FOYERS EDUCATIFS	764 847	765 000	1 607 602	-67 787	41 403
SCI VAUBAN	251 984	252 000	-844 878	1 580 924	-112 315
SCI LA BERGERIE	504 900	505 053	426 771	-191 770	13 505
TOTAL	5 583 230	5 585 373	6 338 849	85 734	293 142

La Fondation a constitué des Sociétés Civiles Immobilières pour faciliter le financement d'opérations immobilières nécessaires à sa mission.

NB : Les soldes des comptes courants sont inscrits à l'Actif du bilan sur la ligne « Participations et créances rattachées à des participations » et au Passif sur la ligne « Emprunts et dettes financières diverses »

d. EFFECTIFS SALARIES

L'effectif total des salariés inscrits au 31 Décembre 2024 est de :

Catégorie	Hommes		Femmes		Total	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Employés	204	223	535	558	739	781
Techniciens	71	75	243	222	314	297
Cadres	43	47	119	113	162	160
Total	318	345	897	893	1 215	1 238

e. TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
RESULTAT NET COMPTABLE	-390 754	-596 061
Reprise de résultats antérieurs	-772 099	404 803
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	-1 162 853	-191 258
Dont résultat effectif sous gestion propre	177 257	319 133
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	-1 099 065	79 724
Dont résultat effectif autres activités	-241 044	-590 115